

SERVICE : POLICE MUNICIPALE

**TRAVAUX POSE DE CABLE AERIEN
CHEMIN DE LA GARDUERE
OSN SUD GROUPE SCOPELEC**

NOUS, Jean-Paul JOSEPH, Maire de Bandol,
VU le code de la route,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de la voirie routière,
VU notre arrêté n° 92 du 17 février 2015 relatif à la codification de la circulation, du stationnement et ses modificatifs,
VU la demande datée du 04 mai 2017 de l'entreprise OSN SUD GROUPE SCOPELEC Tel : 04 94 10 21 23 – sise : 119 rue du Commerce – 83140 SIX FOURS LES PLAGES (e-mail : caosn@groupe-scopelec.fr).
CONSIDERANT qu'il nous appartient de prendre toutes les mesures de sécurité à l'occasion des travaux cités en objet.

- ARRETONS -

ARTICLE 1° : Les travaux de pose de câble aérien à l'aide d'un camion nacelle – chemin de la Garduère sont autorisés :

DU LUNDI 22 MAI 2017 AU VENDREDI 26 MAI 2017.

ARTICLE 2° : Pour permettre la réalisation de ces travaux, le stationnement de tous les véhicules sera interdit au droit du chantier et la circulation s'effectuera en alternance par demi- chaussée.

ARTICLE 3° : L'entreprise sera chargée de baliser la zone de travaux et de prévoir un périmètre de sécurité pour les piétons.

ARTICLE 3° : La signalisation temporaire relative à cette réglementation sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux, qui est et demeure, entièrement responsable de tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait de son chantier.

ARTICLE 4° : Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulon - 5, rue Racine - BP. 40510 - 83041 TOULON CEDEX 09.

ARTICLE 5° : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commissaire de la Police Nationale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié selon la législation en vigueur.

Fait à Bandol, le **- 9 MAI 2017**

Jean-Paul JOSEPH,
Maire de Bandol.



Pour le Maire
Conseiller Municipal
chargé de la Sécurité
M. VALERO

Réf. : AP/